

attachés à un parti quelconque, mais à l'exception de M. Stewart du Manitoba, du major Bell et de M. Ruell, directeur technique, j'ose dire que les directeurs civils sont sans contredit des partisans politiques. Quoi qu'il en soit, pour me servir d'une expression très populaire aux Etats-Unis, le gouvernement a des représentants régionaux qui veilleront sur ses intérêts dans leur territoire respectif. Durant la récente campagne électorale, dans la province de Québec, un ministre a promis à une importante circonscription de la faire représenter dans le bureau d'administration. Dans le comté de Lanark, au cours de la dernière élection partielle, les promesses les plus illusoires furent faites par le gouvernement aux manufacturiers de l'endroit, relativement aux facilités de transport qui leur seraient accordées si le candidat du gouvernement était élu. Est-ce là le moyen d'inspirer cette confiance et de créer cette meilleure disposition à l'égard de nos chemins de fer nationaux, dont parle le premier ministre. Ce sera peut-être une inspiration pour mes honorables amis de la droite, mais le peuple du Canada désapprouvera le procédé qui en fin de compte sera désastreux pour le succès des chemins de fer nationaux. Tant que ces chemins de fer ont été administrés par l'ancien gouvernement, je n'ai pas connaissance que l'on se soit plaint d'y avoir vu régner l'esprit de parti. En réalité, il n'y avait pas plus d'esprit de parti dans l'administration des chemins de fer qu'il y en avait dans l'administration de la justice par les tribunaux du Canada. Si l'on veut administrer ces réseaux dans l'intérêt du peuple canadien, il me semble que l'on doit en écarter toute question de politique. Afin de donner au pays l'impression que nos chemins de fer seront administrés sans préjugés, le gouvernement aurait dû nommer au bureau d'administration deux ou trois représentants du parti politique opposé afin de contrebalancer pour ainsi dire les dispositions de ceux qui représentaient le parti ministériel. L'on ne peut espérer inspirer cette confiance avec quatre ou cinq partisans du gouvernement. Je ne m'oppose pas à ce que des hommes qui ont été activement engagés dans la politique fassent partie de ce bureau, mais si l'on veut convaincre le public que l'administration de ces chemins de fer sera libre de toute ingérence politique, il faut absolument faire disparaître toute apparence de politique dans la formation du bureau d'administration. Honorables messieurs, l'on a beaucoup parlé de l'immigration. On ne pouvait attaquer un sujet plus important, mais c'en est un qu'il est difficile de traiter longuement. Profitant de la discussion de l'adresse en réponse au discours du Trône je voudrais cependant faire remarquer les désavantages qui viennent

L'hon. sir JAMES LOUGHEED.

de ce que le gouvernement n'a pas eu conscience de tous ses devoirs dans la circonstance. A ce sujet on a constaté une situation critique depuis douze mois, non seulement dans l'Ouest, mais dans tout le Canada. Nos gens quittent le pays. La preuve en est que durant les neuf derniers mois les effets personnels de colons qui sont passés aux Etats-Unis, ont dépassé de 25 pour 100 ceux qui sont venus de ce pays chez nous. De presque tous nos ports canadiens situés sur la côte du Pacifique, il y a malheureusement aujourd'hui des centaines et même des milliers de nos meilleurs sujets qui nous quittent pour aller dans les états du sud. Il semble y avoir une vague de prospérité qui passe sur les Etats-Unis et qui est particulièrement attirante. Il en résulte un fort exode de notre population, particulièrement de l'Ouest, mais aussi de l'Est, me dit-on, et plus spécialement des provinces maritimes.

L'honorable M. POPE: De Québec aussi.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: On calcule avoir déjà perdu ce que le Canada avait gagné en population de 1911 à 1922. Des autorités compétentes ont estimé à plus de deux millions le nombre de ceux qui ont quitté le Canada durant cette période et plus particulièrement depuis ces dernières années. On hésite à signaler un état de choses aussi déplorable; pourtant, il le faut. On y est obligé à cause des résultats désastreux qui proviennent de l'émigration actuelle. Qu'a fait le gouvernement depuis son entrée en fonctions pour résoudre cet important problème. J'admets que le ministre de l'Intérieur, de qui relève l'émigration, fait tout ce qu'il peut. Toutefois, cette question est la plus importante — je le dis à dessein — de toutes celles dont le gouvernement doit s'occuper. Nous n'avons pas de ministère de l'Immigration. Nous pouvions autrefois nous dispenser d'un département spécial et d'un personnel chargé exclusivement de faciliter l'immigration et de faire de la propagande aux Etats-Unis et en Europe. Il fut un temps où nous avions une agence dans presque chaque ville importante d'Europe et des Etats-Unis. Je sais que l'ancien gouvernement s'est montré quelque peu indifférent sur la question d'immigration, mais aujourd'hui, ce sujet est d'une telle importance qu'il exige l'attention du Gouvernement actuel, quelle qu'ait été l'attitude des gouvernements antérieurs. Si j'en crois les renseignements qui me sont fournis, presque toutes les agences établies à grands frais et qui donnaient d'excellents résultats, ont été supprimées et nous n'avons aujourd'hui, pour encourager l'immigration, que la propagande plus ou moins efficace, faite par le Canada, par voie de publicité ou autrement. Autrefois,